

Association canadienne du diabète

Réponses

1. Reprise économique et croissance

Compte tenu du climat d'austérité budgétaire actuel au sein du gouvernement fédéral et dans le monde, quelles mesures fédérales particulières estimez-vous nécessaires pour assurer la reprise économique et une plus forte croissance économique au Canada?

Le coût financier associé au traitement et à la gestion des maladies chroniques est très élevé. Le fardeau économique estimatif que font peser les maladies chroniques au Canada est de 93 milliards de dollars par an, y compris tant les coûts directs pour le système de soins de santé (38,9 milliards de dollars) que les coûts indirects (54,4 milliards de dollars). Comme indiqué dans notre dernier rapport intitulé *Diabète : Le Canada à l'heure de la remise en question, Tracer une nouvelle voie* [http://www.diabetes.ca/documents/get-involved/WEB_FR_CDA_Report.pdf], le diabète est responsable d'une part importante de ces coûts – soit actuellement au total, 11,7 milliards de dollars par an. De plus, d'après les projections, ces coûts devraient augmenter pour atteindre 15,9 milliards de dollars d'ici 2020. Lorsqu'on examine le coût du diabète au Canada, il est possible de considérer que 20 % des coûts sont directs, soit les hospitalisations, les médecins généralistes, les médecins spécialistes et les médicaments. Les 80 % restants sont des coûts indirects, y compris la perte d'apport économique en raison de la maladie ou de la mortalité précoce, soit 79 % du coût total du diabète. En conséquence, le coût des maladies chroniques impose un fardeau extrêmement lourd à l'économie canadienne en rétablissement. Afin de soulager le fardeau croissant imposé par les maladies chroniques, y compris le diabète, les gouvernements doivent réévaluer et recentrer leur approche stratégique de façon à obtenir les meilleurs résultats possibles. Plus précisément, en ce qui concerne le gouvernement fédéral, l'Association canadienne du diabète recommande la mise en œuvre d'une stratégie pancanadienne complète pour la promotion du poids santé. Le maintien d'un poids santé est essentiel pour prévenir le diabète et d'autres maladies chroniques de même que les complications qui leur sont liées. Actuellement, plus de 60 % des Canadiens sont en surpoids ou obèses.

2. Création d'emplois

Les entreprises canadiennes étant aux prises avec les pressions qu'exercent sur elles des facteurs comme l'incertitude relative à la reprise économique aux États-Unis, à la crise de la dette souveraine en Europe et à la concurrence livrée par un certain nombre de pays développés et en développement, quelles mesures particulières devraient, selon vous, être prises pour promouvoir la création d'emplois au Canada, notamment celle qui est attribuable à l'accroissement du commerce intérieur et international?

La recherche-développement (R-D) offre des avantages importants à l'économie canadienne grâce aux impacts positifs sur l'innovation, la productivité, la compétitivité et l'augmentation de la capacité commerciale. D'après un document d'EDC, *La recherche-développement : levier de la capacité d'exportation du Canada* [<http://www.edc.ca/FR/Knowledge-Centre/Economic-Analysis-and-Research/Documents/r-and-d-enhancing-canadian-exporting.pdf>], la R-D a une forte influence positive sur la capacité d'exportation d'un pays, comme le confirment de nombreuses études. L'investissement en R-D contribue à édifier l'infrastructure intellectuelle et logistique nécessaire pour soutenir la capacité commerciale d'un pays. Ainsi, 84 % des Canadiens sont d'avis que la recherche constitue un apport important à l'économie. Dans son rapport intitulé *Le Canada à l'heure de la remise en question*,

l'Association révèle que les Canadiens considèrent comme important l'investissement dans la recherche de grande qualité. En effet, la majorité des Canadiens ne verraient pas d'inconvénient à payer plus d'impôts pour améliorer la capacité de la recherche en santé, même quand le climat économique est morose. Cependant, le Canada ne suit pas le rythme des autres pays industrialisés en ce qui concerne les investissements consentis pour la recherche sur le diabète, étant donné les restrictions budgétaires qui ont affecté nos trois conseils subventionnaires en 2009 et la faiblesse des réinvestissements. Le Canada doit renforcer son soutien à la recherche pour pouvoir tirer partie des accomplissements déjà réalisés grâce aux investissements antérieurs en la matière. Pour être au même niveau que les pays de l'OCDE, le gouvernement fédéral devrait viser un seuil d'investissement pour la recherche s'établissant à 3 % du PNB. Cette augmentation serait bénéfique à la recherche dans de nombreux domaines d'activité essentiels pour les Canadiens et contribuerait à accroître la productivité et la compétitivité du Canada.

3. Changement démographique

Quelles mesures spécifiques le gouvernement fédéral devrait-il prendre, selon vous, pour aider le pays à faire face aux conséquences du vieillissement de la population canadienne et des pénuries de main-d'œuvre?

Dans notre rapport *Le Canada à l'heure de la remise en question*, on estimait que 2,7 millions de personnes présentaient un diabète au Canada, soit 7,6 % de la population. Pire encore, selon les estimations, d'ici la fin de la décennie, ce nombre augmentera de 1,5 million pour atteindre 4,2 millions (10,8 % de la population) et un Canadien sur trois vivra avec un diabète ou un prédiabète. La probabilité de développer le diabète augmente avec l'âge, particulièrement après 40 ans. Entre 45 et 54 ans, la maladie concerne 6,3 % des hommes et 4,6 % des femmes. Chez les personnes de plus de 65 ans, le risque augmente de façon constante pour atteindre 22,1 % chez les hommes et 14,8 % chez les femmes. Le vieillissement de la population canadienne est un facteur qui contribue largement à la progression du diabète; par conséquent, il est important d'aider les personnes vivant avec une maladie chronique à rester en santé de façon à ce qu'elles puissent demeurer des membres actifs de la main-d'œuvre canadienne. À cette fin, nous recommandons la mise en place d'une stratégie de prévention secondaire complète. Cette stratégie ciblerait exclusivement les personnes ayant reçu un diagnostic de diabète ou de prédiabète et leur offrirait les outils, le soutien et les services dont elles ont besoin pour être en mesure de gérer elles-mêmes de façon appropriée leur maladie, prévenant ou retardant ainsi les complications liées au diabète. Cette stratégie devrait également fournir un modèle complet d'évaluation du risque de diabète à des fins de dépistage ainsi que des outils d'éducation et de nutrition adaptés à chaque culture pour faciliter les changements au mode de vie.

4. Productivité

Compte tenu des difficultés que connaît le marché de l'emploi du fait, notamment, du vieillissement de la population et des efforts toujours consacrés aux mesures visant à accroître la compétitivité du pays, quelles initiatives fédérales particulières sont-elles nécessaires pour le renforcement de la productivité au Canada?

Étant donné le vieillissement de la population canadienne, il est essentiel de maintenir une main-d'œuvre en santé pour assurer la productivité future du Canada. Cependant, le Canada ne suit pas le rythme des autres pays industrialisés en matière d'accès aux médicaments nécessaires. Étant donné le processus d'évaluation des médicaments actuel, de nombreux Canadiens ne peuvent bénéficier d'un accès équitable aux médicaments, aux appareils et aux fournitures nécessaires pour une autogestion efficace de leur maladie. Comme mentionné dans notre rapport *Le juste équilibre : Une vision renouvelée pour le Programme commun d'évaluation des médicaments*, nous recommandons que le PCEM, en collaboration avec les régimes d'assurance-médicaments participants, examine les pratiques exemplaires nationales et internationales afin de relever les défis inhérents au processus d'évaluation des médicaments. Nous recommandons également que les gouvernements fédéral, provinciaux et

territoriaux collaborent pour améliorer la protection offerte par le régime d'assurance-médicaments universel au Canada, comme prévu dans les accords F/P/T préalables sur la santé.

5. Autres défis

On sait que des particuliers, des entreprises et des communautés éprouvent des difficultés actuellement au Canada. Quels sont, selon vous, ceux qui éprouvent le plus de difficultés, quelles sont ces difficultés et quelles mesures fédérales sont-elles nécessaires pour remédier à ces difficultés?

Actuellement, les Canadiens vivant avec une maladie chronique, comme le diabète, font face à des défis énormes, y compris le fardeau physique et financier. Les frais médicaux des diabétiques qui ne sont pas couverts par un régime d'assurance privé ou public peuvent atteindre des montants deux à cinq fois supérieurs à ceux des personnes qui n'ont pas le diabète. En moyenne, une personne diabétique paie chaque année presque 2 300 \$ de sa poche en frais médicaux. À cause des coûts excessifs de la gestion du diabète, 57 % des Canadiens vivant avec la maladie indiquent qu'ils n'ont pas les moyens de se conformer au traitement prescrit et, par conséquent, nombreux sont ceux qui souffrent de graves complications. Sans une gestion appropriée, le diabète peut donner lieu à des complications extrêmement graves, y compris les maladies cardiaques, les ACV, les néphropathies, la cécité et l'amputation. Ces complications sont responsables de 80 % de la totalité des coûts des soins de santé liés au diabète. Pour que les Canadiens puissent effectuer une autogestion efficace de leur maladie, le gouvernement fédéral devrait investir dans l'amélioration des mesures de soutien financier existants, comme le Crédit d'impôt pour personnes handicapées.